



Dugny le, 8 Juin 2026

Le choix de la responsabilité et du dialogue

Ces derniers jours ont été marqués par un mouvement de grève sur notre site. La raison de la colère est légitime car elle est liée au montant de la prime de participation qui ne reflète pas suffisamment notre engagement au quotidien dans l'atteinte des objectifs de l'entreprise.

Cependant, si le constat est le même pour tous, la méthode pour y remédier nous oppose. **Le blocage n'est pas une stratégie, c'est une impasse !**

La **CFE-CGC** a toujours privilégié et privilégiera toujours **le dialogue social**, parce que la grève et le blocage systématique ne feront que fragiliser notre site vis-à-vis du Groupe, vis-à-vis de nos clients, tout en amputant le pouvoir d'achat des grévistes.

Il est facile de souffler sur les braises et de faire briller des **revendications utopiques et inatteignables**, comme le fait la CGT dans ses communications. Mais vous promettre la lune pour finalement obtenir des négociations rompues et un site affaibli, est-ce vraiment cela défendre les salariés ?

Restons tous lucides. L'histoire industrielle récente de notre bassin d'emploi en Seine-Saint-Denis nous appelle à la plus grande prudence car partout où la CGT a imposé sa stratégie du conflit permanent et du jusqu'au-boutisme, les usines ont mis la clé sous la porte les unes après les autres. Le cas dramatique du site PSA d'Aulnay-sous-Bois reste dans toutes les mémoires : à force de refuser tout compromis, ce sont des milliers d'emplois qui ont été définitivement détruits. Ne laissons pas le site de PLB subir le même sort !

La **CFE-CGC** préfère des solutions concrètes, atteignables et réalistes. Nous refusons la politique de la chaise vide et de l'affrontement stérile. Certes exigeons des résultats, mais par la négociation. Quant bien même les résultats après négociations seraient en dessous de nos attentes, nous privilégions le meilleur compromis dans l'intérêt de tous, dans l'intérêt de nos emplois car il n'y a pas de partage des richesses sans une entreprise solide.

Nous avons en coordination obtenu de réelles avancées par rapport à la copie originale et ceci n'est pas neutre, quoique puisse vous dire certains diabolins en s'appuyant sur votre épaule :

- Validation d'une expertise indépendante permettant une analyse complète et transparente de l'ensemble du dispositif de Participation afin d'affiner notre accord 2027 qui entrerait en vigueur sur une période d'un an.
- Neutralisation de la parité Euro/Dollar dans le nouvel accord de Participation 2026.
- Mise en place d'un complément de participation de 500 € pour l'ensemble des salariés.
- Fin du plafonnement des primes d'Intéressement et de Participation.

Ne cédon pas aux mirages de ceux qui préfèrent le conflit à la solution. Ne nous trompons pas de combat car l'entreprise est notre bien commun.

Restons positif, il faut du temps mais Faites confiance au dialogue social !